

Certificat

Expertise Contentieuse-Administrative Vétérinaire





Certificat Expertise Contentieuse- Administrative Vétérinaire

- » Modalité: en ligne
- » Durée: 12 semaines
- » Qualification: TECH Université Technologique
- » Intensité: 16h/semaine
- » Horaire: à votre rythme
- » Examens: en ligne

Accès au site web: www.techtitute.com/fr/veterinaire/cours/expertise-contentieuse-administrastive-veterinaire

Sommaire

01

Présentation

page 4

02

Objectifs

page 8

03

Direction de la formation

page 12

04

Structure et contenu

page 18

05

Méthodologie

page 24

06

Diplôme

page 32

01

Présentation

L'intervention du vétérinaire en cas de litige, outre la connaissance spécifique de son domaine, requiert la maîtrise de toutes les connaissances spécifiques nécessaires à son développement correct et opportun. Dans ce Certificat en Expertise Contentieuse-Administrative Vétérinaire de TECH offre une formation complète sur les particularités de cette forme d'intervention de l'expertise vétérinaire. Un condensé de connaissances qui donnera à votre formation un élan de succès.





“

Devenez l'un des professionnels les plus recherchés d'aujourd'hui grâce à ce Certificat en Expertise Contentieuse-Administrative Vétérinaire”

Le besoin social actuel de professionnels spécialisés dans l'expertise dans le cadre de procédures judiciaires nécessite une formation spécifique dans une perspective éminemment pratique et la médecine vétérinaire ne fait pas exception. Les experts vétérinaires sont de plus en plus demandés pour la préparation et la défense d'expertises dans lesquelles ces connaissances technico-scientifiques, absolument indispensables pour illustrer et aider les juges et les tribunaux lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes qui ne peuvent être résolus par la seule loi. Plus un jugement bénéficie d'un soutien scientifique, plus il sera juste.

C'est précisément la raison de la création de ce Certificat, dans lequel nous comptons sur la collaboration d'auteurs directement liés à l'Expertise Judiciaire avec une expérience professionnelle et d'enseignement plus que suffisante. Des experts de l'école de pratique juridique, master d'accès à la profession de juriste, de la faculté de médecine vétérinaire, qui ont déjà donné des cours de formation d'experts judiciaires dans le domaine de la médecine vétérinaire.

Des experts des écoles de pratique juridique, de l'Université experte en accès à la profession juridique, de la Faculté de médecine vétérinaire, qui ont déjà donné des cours de formation d'experts judiciaires dans le domaine de la médecine vétérinaire. Le but de cette formation est d'amener le professionnel vétérinaire à un développement complet, lui permettant d'intervenir avec jugement et responsabilité dans toute procédure judiciaire à laquelle il peut être appelé.

Ce **Certificat en Expertise Contentieuse-Administrative Vétérinaire** vous offre les caractéristiques d'une formation scientifique, pédagogique et technologique de haut niveau. Ce sont là quelques-unes de ses caractéristiques les plus remarquables:

- ◆ Dernières technologies en matière de softwares d'enseignement en ligne
- ◆ Système d'enseignement intensément visuel, soutenu par des contenus graphiques et schématiques faciles à assimiler et à comprendre
- ◆ Développement d'études de cas présentées par des experts actifs
- ◆ Systèmes vidéo interactifs de pointe
- ◆ Enseignement basé sur la télépratique
- ◆ Systèmes de mise à jour et de recyclage continus
- ◆ Apprentissage auto-adaptatif: compatibilité totale avec d'autres professions
- ◆ Exercices pratiques pour l'auto-évaluation et la vérification de l'apprentissage
- ◆ Groupes de soutien et synergies éducatives: questions à l'expert, forums de discussion et de connaissances
- ◆ Communication avec l'enseignant et travail de réflexion individuel
- ◆ Les contenus sont disponibles à partir de tout appareil fixe ou portable muni
- ◆ doté une connexion internet
- ◆ Une banque de documentation complémentaire est disponible en permanence, même après le cours



Obtenez une qualification complète et adéquate en matière d'expertise judiciaire vétérinaire et ouvrez de nouvelles voies à votre progression professionnelle"

“ *Avec une conception méthodologique basée sur des techniques d'enseignement éprouvées, ce Certificat en Expertise Contentieuse-Administrative Vétérinaire vous fera passer par différentes approches pédagogiques pour vous permettre d'apprendre de manière dynamique et efficace*”

Notre corps enseignant est composé de professionnels issus de différents domaines liés à cette spécialité. De cette manière, nous nous assurons de vous offrir l'objectif de mise à jour de vos connaissances que nous visons. Un cadre multidisciplinaire de professionnels formés et expérimentés dans des environnements différents, qui développeront les connaissances théoriques, de manière efficace, mais, surtout, mettront au service du cours les connaissances pratiques issues de leur propre expérience: une des qualités différentielles de cette formation.

Cette maîtrise du sujet est complétée par l'efficacité de la conception méthodologique de ce Certificat en Expertise Contentieuse-Administrative Vétérinaire. Développé par une équipe multidisciplinaire d'experts en elearning, il intègre les dernières avancées en matière de technologie éducative. De cette façon, vous pouvez étudier avec un assortiment d'outils multimédias confortables et polyvalents qui vous donneront l'opérativité dont vous avez besoin dans votre formation.

La conception de ce programme est basée sur l'Apprentissage Par les Problèmes: une approche qui conçoit l'apprentissage comme un processus éminemment pratique. Pour y parvenir à distance, on utilisera la télépratique: à l'aide d'un système innovant de vidéos interactives et du *learning from an expert* vous pourrez acquérir les connaissances comme si vous étiez confronté au cas que vous apprenez à ce moment-là. Un concept qui vous permet d'intégrer et de fixer votre apprentissage de manière plus réaliste et permanente.

Avec l'expérience de professionnels de la magistrature, du parquet, de la profession juridique, de la médecine vétérinaire et du monde universitaire.

Un Certificat en Expertise Contentieuse-Administrative Vétérinaire qui vous permettra d'acquérir toutes les connaissances nécessaires dans ce domaine.



02 Objectifs

Notre objectif est de former des professionnels hautement qualifiés pour une expérience professionnelle. Un objectif qui se complète, par ailleurs, de manière globale, avec la promotion du développement humain qui jette les bases d'une société meilleure. Cet objectif se concrétise en aidant les professionnels de la santé à atteindre un niveau de compétence et de contrôle beaucoup plus élevé. pourra serez en mesure d'atteindre et objectif en six semaines grâce à un programme académique de haute intensité et de grande précision.





“

Si votre objectif est de réorienter vos compétences vers de nouvelles voies de réussite et de développement, ce Certificat est fait pour vous: une formation qui vise l'excellence"



Objectifs généraux

- ◆ Prendre conscience d'être en possession des connaissances nécessaires en tant que professionnel vétérinaire pour pouvoir émettre un rapport d'expertise
- ◆ Savoir projeter les connaissances techniques dans le rapport écrit correspondant avec la formulation et la clarté nécessaires pour qu'il puisse être compris par toutes les parties
- ◆ Acquérir les connaissances nécessaires sur la législation relative aux fonctions des experts vétérinaires
- ◆ Examiner et analyser des cas spécifiques qui ont fait l'objet de rapports d'expertise vétérinaire au tribunal et l'importance de ces rapports pour résoudre
- ◆ Se familiariser avec les principes généraux du droit vétérinaire et les différentes activités vétérinaires dans lesquelles ils sont appliqués
- ◆ Acquérir les connaissances nécessaires sur ce qu'est un avis d'expert
- ◆ Acquérir les compétences et aptitudes nécessaires pour savoir comment l'expert vétérinaire doit faire
- ◆ Acquérir une compréhension générale du procès ou de l'audience comme l'un des moments, probablement le plus important, du processus judiciaire
- ◆ Prendre conscience de la possibilité d'engager sa responsabilité du fait de l'exercice de la profession vétérinaire et de l'expertise judiciaire
- ◆ Se familiariser avec l'éthique, la dignité et la discipline professionnelle du témoin expert vétérinaire
- ◆ Donner au professionnel une connaissance complète du fonctionnement de l'élevage et de l'industrie agroalimentaire, de la naissance de l'animal à sa commercialisation
- ◆ Connaître les principes généraux communs que requiert toute procédure pénale afin de jeter les bases qui garantiront par la suite le bon fonctionnement de l'activité vétérinaire





Objectifs spécifiques

- Comprendre comment un expert vétérinaire doit faire face à la préparation d'une expertise
- Agir de manière appropriée devant les tribunaux du travail, en tenant compte de leurs caractéristiques particulières d'unité d'action et d'oralité, ce qui nécessite de connaître la manière dont le rapport doit être présenté devant cette juridiction
- Connaître la dynamique procédurale des procès de travail et les spécialités qui se présentent dans la pratique de cette preuve
- Pouvoir se développer correctement dans un procès éminemment oral dans lequel la conviction de l'opinion doit être atteinte après son intervention orale dans le procès, sous réserve de contradiction
- Comprendre les bases et les principes éthiques et déontologiques de la profession d'expert vétérinaire
- Comprendre le cadre juridique qui régit la responsabilité disciplinaire professionnelle. Règles collégiales
- Connaître la procédure disciplinaire, ainsi que leurs droits et les obligations
- Connaître les sanctions auxquelles ils sont soumis dans le cadre de la procédure disciplinaire et les voies de recours, ainsi que l'interprétation des tribunaux dans ce domaine
- Acquérir les connaissances de base de la juridiction contentieuse-administrative, ses organes et sa compétence juridictionnelle
- Obtenir une connaissance pratique des types de procédures contentieuses-administratives et de leurs particularités
- Connaître les aspects généraux de la phase judiciaire pour la pratique de la preuve dans les procédures administratives contentieuses
- Comprendre les spécificités de l'expert judiciaire et de l'expertise dans les procédures administratives contentieuses
- Comprendre et analyser l'interprétation par les tribunaux des aspects liés à la pratique de l'expertise dans les procédures contentieuses-administratives



Une voie vers la formation et la croissance professionnelle qui vous propulsera vers une plus grande compétitivité sur le marché du travail

03

Direction de la formation

Dans le cadre du concept de qualité totale de notre Certificat, nous sommes fiers de mettre à votre disposition un corps enseignant de haut niveau, choisi pour son expérience avérée. Des professionnels de différents domaines et compétences qui composent un ensemble multidisciplinaire complet. Une occasion unique d'apprendre des meilleurs.



“

*Les plus grands professionnels du domaine
se sont réunis pour vous enseigner
les dernières avancées en Expertise
Contentieuse-Administrative Vétérinaire”*

Direction



M. Corvillo Repullo, Juan Ramón

- ♦ Diplômé en droit de la faculté de droit de l'université d'Estrémadure (1982-1987)
- ♦ Avocat praticien, inscrit au barreau de Cáceres depuis 1987, et au barreau de Badajoz depuis 1989, spécialisé en droit civil, commercial, pénal et contentieux-administratif, qui constituent ses principaux domaines d'activité
- ♦ Cabinet d'avocats (depuis 1987) dont l'unique propriétaire est le soussigné et dans lequel collaborent d'autres avocats en exercice
- ♦ Associé gérant, fondateur et administrateur unique de Corvillo Abogados, S.L.P. (www.corvilloabogados.com)
- ♦ Vice-doyen de l'Association du Barreau de Cáceres (ICAC) (de 2018 à ce jour)
- ♦ Président du comité des nouvelles technologies de l'ICAC
- ♦ Collaborateur de la Faculté de droit de l'Université d'Estrémadure (UJEX) en tant que tuteur externe
- ♦ Conseiller juridique et avocat de l'Association vétérinaire de Cáceres (depuis 2004)
- ♦ Conseiller juridique et avocat de l'association des dentistes d'Estrémadure (1989 à ce jour)

Professeurs

M. Bote Saavedra, Juan Francisco

- ♦ De 1998 à 2014, président de l'Audience provinciale de Cáceres
- ♦ Président de la section 1 AP CÁCERES depuis 2014
- ♦ Membre de droit de la Chambre de direction du TSJEX de 1.998 à 2014
- ♦ Membre titulaire de l'Académie Royale de Jurisprudence et de Législation d'Estrémadure
- ♦ Tuteur de stage à l'Université d'Estrémadure

M. Calvente Cubero, Manuel L

- ♦ Diplôme de droit de l'Université Autonoma de Madrid
- ♦ École de pratique juridique de l'UEX (équivalent de l'actuelle maîtrise en accès à la profession juridique) (1990)
- ♦ Inscrit au Barreau provincial de Badajoz depuis 1991 jusqu'à ce jour (membre n° 1856)
- ♦ Diplôme universitaire en médiation (UEX, 2013)
- ♦ Avocat en exercice sur une base exclusive. Il collabore également à l'extérieur avec d'autres cabinets d'avocats, en travaillant au sein d'une équipe
- ♦ Propriétaire unique du cabinet d'avocats multidisciplinaire, situé à Zalamea de la Serena

M. Del Blanco Díaz, Eliseo

- ♦ Diplômé en droit de l'université d'Estrémadure
- ♦ "Diplôme d'études supérieures" ou "Suffisance de recherche"
- ♦ Conférencier/intervenant dans plus de cinquante cours dans le cadre des plans de formation des différentes administrations publiques, sur des questions juridiques et procédurales
- ♦ Administrations publiques, sur les questions de procédures juridiques et d'égalité des sexes

M. Cortés Margallo, Benjamín

- ♦ Diplômé en droit de l'Université d'Estrémadure (UEX), 1986/1991 Faculté de droit, Cáceres
- ♦ Diplôme d'études supérieures en études doctorales à l'Université d'Estrémadure. Thèse de doctorat en cours et enregistrée
- ♦ Chargé de cours et coordinateur de zone du Master en droit de l'ICAC-UEX pendant la période sous la direction de Juan Ramón Corvillo
- ♦ Codirecteur avec l'avocat et professeur de l'UEX, M. Marcial Herrero, de la Conférence semestrielle sur l'environnement AJTEX, dont le siège est à Plasencia et Baños de Montemayor
- ♦ Avocat du Barreau de Cáceres depuis 1997. Membre du Conseil d'administration. Directeur de la revue juridique nationale "Fundamentos de Derecho" et membre du comité de rédaction. Membre de la Commission Urbanisme et Environnement
- ♦ Associé gérant du cabinet d'avocats "CORTES Abogados", MADRID-Cáceres. Conseiller juridique des entreprises en matière de législation environnementale
- ♦ Conseiller juridique de l'Association écologiste Ciconia et des organisations conservacionnistes ASILLA (Association Sierra y Llano), Association Association propriétaires de SIERRA de SAN PEDRO, participant en 2003 et 2004 à la rédaction du plan directeur d'utilisation et de gestion de la ZEPa et de la LIC "Sierra de San Pedro" (zone de protection spéciale pour les oiseaux) du gouvernement régional d' NATURA 2000

M. Estévez Benito, Rafael

- ♦ Diplômé en droit de l'université d'Estrémadure
- ♦ "Diplôme d'études supérieures" ou "Suffisance de recherche"
- ♦ Conférencier/intervenant dans plus de cinquante cours dans le cadre des plans de formation des différentes administrations publiques, sur des questions juridiques et procédurales
- ♦ Administrations publiques, sur les questions de procédures juridiques et d'égalité des sexes

M. Malvárez Villaverde, Pablo

- ◆ Diplômé en droit de la faculté de droit de l'université de Saint-Jacques-de-Compostelle.
- ◆ Séjour académique à la Faculté de droit de l'Université Adam Mickiewicz de Poznań (Pologne)
- ◆ Maîtrise en fiscalité et conseil fiscal du CEF (Centre d'Etudes Financière)
- ◆ Avocat en exercice, membre du Barreau de Madrid
- ◆ Avocat au département juridique du Conseil général des associations de dentistes et de stomatologues d'Espagne
- ◆ Avocat en exercice spécialisé dans la responsabilité professionnelle

M. Mirallas Sánchez, Rocío

- ◆ Avocat - Diplômé en droit de la faculté de droit de l'université d'Alicante. Maîtrise en droit de la santé, université CEU San Pablo
- ◆ Responsable du domaine juridique du Conseil général des dentistes d'Espagne.v
- ◆ Délégué espagnol du Conseil général des dentistes auprès du Conseil des dentistes européens

M. Soler Rodríguez, Francisco

- ◆ Professeur universitaire, domaine de la toxicologie, Département de santé animale, Faculté de médecine vétérinaire, Université d'Estrémadure à Cáceres
- ◆ Diplôme de médecine vétérinaire de la faculté de médecine vétérinaire de Cordoue
- ◆ Il a effectué des travaux d'enseignement et de recherche à la faculté de médecine vétérinaire de Cáceres





M. Vicente Báez, Juan Antonio De

- ◆ Diplôme de médecine vétérinaire de l'université d'Estrémadure
- ◆ Prix Extraordinaire de Licence
- ◆ Vétérinaire de l'échelle de la faculté de santé, spécialité vétérinaire, du gouvernement régional d'Estrémadure
- ◆ Vétérinaire attaché à l'Office vétérinaire de la région de Valencia de Alcántara.
- ◆ Vétérinaire attaché au Centre de santé de Hoyos (Cáceres)
- ◆ Vétérinaire collaborateur de la campagne d'assainissement du bétail du gouvernement régional d'Estrémadure
- ◆ Vétérinaire en pratique clinique

04

Structure et contenu

Le contenu de ce Certificat en Expertise Contentieuse-Administrative Vétérinaire a été élaboré par les différents experts de ce Certificat avec un objectif clair: faire en sorte que nos étudiants acquièrent chacune des compétences nécessaires pour devenir de véritables experts dans ce domaine.



“

Ce Certificat en Expertise Contentieuse-Administrative Vétérinaire contient le programme éducatif le plus complet et le mieux adapté du marché actuel”

Module 1. Préparation du rapport de l'expert vétérinaire. Intervention de l'expert vétérinaire dans les procédures devant les tribunaux du travail

- 1.1. L'avis des experts vétérinaires
 - 1.1.1. Concept d'expertise
 - 1.1.2. Exigences
 - 1.1.3. Obligations découlant de l'émission d'un avis
- 1.2. Différences entre un rapport d'expertise et un avis d'expert
 - 1.2.1. Concept du rapport
 - 1.2.2. Différences entre l'avis d'expert et le rapport
- 1.3. Avis d'expert demandé par la personne concernée
 - 1.3.1. Caractéristiques
 - 1.3.2. Possibilités d'utilisation
 - 1.3.3. Sa présentation au tribunal
 - 1.3.4. Valeur probante
- 1.4. Expertise demandée et délivrée dans le cadre de la procédure
 - 1.4.1. Caractéristiques
 - 1.4.2. Possibilités d'utilisation
 - 1.4.3. Sa présentation au tribunal
 - 1.4.4. Valeur probante
- 1.5. Contenu du rapport vétérinaire pour les procédures de travail
 - 1.5.1. Spécialités
 - 1.5.2. Méthode de préparation
 - 1.5.3. Moment de la présentation
- 1.6. Préparation de l'avis vétérinaire
 - 1.6.1. Budget pour la préparation de l'avis vétérinaire
 - 1.6.2. Objectif de l'expertise
 - 1.6.3. Relations avec la partie requérante pour sa préparation
 - 1.6.4. Objectif de l'expertise
- 1.7. L'expert vétérinaire dans les procédures de travail
 - 1.7.1. Caractéristiques de l'essai de travail
 - 1.7.2. Intervention de l'expert avant la demande
 - 1.7.3. Intervention de l'expert avant le procès

- 1.8. Calendrier de la production de l'avis
 - 1.8.1. A des fins extrajudiciaires
 - 1.8.2. Aux fins de la procédure judiciaire
- 1.9. Calendrier de la ratification
 - 1.9.1. Concept de ratification
 - 1.9.2. Contradiction du rapport
 - 1.9.3. Clarifications
- 1.10. Caractéristiques de la défense de son contenu dans le procès de travail
 - 1.10.1. L'importance de la conviction
 - 1.10.2. La défense orale de l'avis
 - 1.10.3. La réponse au contre-interrogatoire des avocats des parties
 - 1.10.4. Les possibilités d'intervention de la Cour dans l'expertise

Module 2. Responsabilité disciplinaire de l'expert. Intervention de l'expert vétérinaire dans les procédures judiciaires contentieuses-administratives. Responsabilité disciplinaire de l'expert

- 2.1. Responsabilité disciplinaire
 - 2.1.1. Introduction
 - 2.1.2. Organisations collégiales
 - 2.1.3. Ethique professionnelle et déontologie
 - 2.1.4. Organisation des collèges vétérinaires
 - 2.1.5. Comités d'éthique
 - 2.1.6. Organisations internationales pertinentes pour la profession vétérinaire
- 2.2. Législation applicable
 - 2.2.1. Introduction
 - 2.2.2. Hiérarchie de la législation et application territoriale
 - 2.2.3. Règles collégiales
 - 2.2.4. Nature des codes d'éthique
 - 2.2.5. Code de déontologie pour l'exercice de la profession de vétérinaire
 - 2.2.6. Exigences éthiques pour les experts vétérinaires
 - 2.2.7. Infractions disciplinaires



- 2.3. Procédure disciplinaire
 - 2.3.1. Introduction
 - 2.3.2. Fondements, garanties et principes directeurs
 - 2.3.3. Phase initiale de la procédure disciplinaire Statuts du Conseil Général Vétérinaire
Initiation de la procédure
 - 2.3.4. Étape intermédiaire de la procédure disciplinaire Statuts du Conseil général vétérinaire
 - 2.3.5. Achèvement de la procédure disciplinaire Statuts du Conseil Général Vétérinaire
 - 2.3.6. Analyse des procédures disciplinaires d'autres collèges de l'organisation
collégiale vétérinaire
- 2.4. Sanctions et recours
 - 2.4.1. Type d'infractions, mineures, graves et très graves
 - 2.4.2. Sanctions
 - 2.4.3. Prescription des infractions et des sanctions, réintégration en cas d'expulsion
 - 2.4.4. Infractions et sanctions spécifiques à l'expert vétérinaire
 - 2.4.5. Types de recours dans les procédures collégiales
 - 2.4.6. Recours juridictionnels: recours contentieux-administratif
- 2.5. Conclusions et analyse jurisprudentielle
 - 2.5.1. Le problème des codes d'éthique
 - 2.5.2. La fonction institutionnelle et sociale des codes d'éthique
 - 2.5.3. La légitimation des codes d'éthique et le pouvoir disciplinaire collégial
 - 2.5.4. Soutien constitutionnel et juridique des pouvoirs disciplinaires collégiaux
 - 2.5.5. Analyse jurisprudentielle, sanctions déontologiques
- 2.6. Intervention de l'expert vétérinaire dans la procédure judiciaire contentieuse-
administrative. Juridiction contentieuse-administrative
 - 2.6.1. Nature
 - 2.6.2. Champ d'application de la réglementation
 - 2.6.3. Les cours et tribunaux. Structure
 - 2.6.4. Compétences

- 2.7. Procédures Contentieuses-Administratives
 - 2.7.1. Introduction
 - 2.7.2. Procédure ordinaire
 - 2.7.3. Procédure abrégée
- 2.8. Les preuves dans la procédure contentieuse-administrative
 - 2.8.1. La spécialité de la preuve dans les procédures contentieuses-administratives
 - 2.8.2. La charge de la preuve
 - 2.8.3. Proposition de recevabilité
 - 2.8.4. Moyens de preuve
 - 2.8.5. Admission de preuves ou obtention de preuves
 - 2.8.6. Délai de présentation des rapports d'expertise des experts désignés par les parties à la procédure contentieuse-administrative
- 2.9. Le rapport d'expert dans les procédures contentieuses et administratives
 - 2.9.1. Introduction
 - 2.9.2. Nomination d'un expert
 - 2.9.3. Spécificités de la figure de l'expert dans les procédures contentieuses
 - 2.9.4. Témoin expert et expert désigné par le tribunal
 - 2.9.5. L'évaluation judiciaire des preuves d'experts. Critères de la Cour suprême sur son appréciation
- 2.10. Responsabilité Patrimoniale
 - 2.10.1. La responsabilité patrimoniale de l'administration publique
 - 2.10.2. Le recours contre l'administration et le délai pour l'exercer
 - 2.10.3. Critère de base de l'imputation
 - 2.10.4. Dommages indemnisables, notions d'indemnisation et droit de recours éventuel
 - 2.10.5. Les cas découlant des actions des vétérinaires au service de l'administration
 - 2.10.6. Analyse jurisprudentielle





“

Un programme d'enseignement très complet, structuré en unités didactiques très développées, orienté vers un apprentissage compatible avec votre vie personnelle et professionnelle”

05

Méthodologie

Ce programme de formation offre une manière différente d'apprendre. Notre méthodologie est développée à travers un mode d'apprentissage cyclique: ***Le Relearning.***

Ce système d'enseignement est utilisé, par exemple, dans les écoles de médecine les plus prestigieuses du monde et a été considéré comme l'un des plus efficaces par des publications de premier plan telles que le ***New England Journal of Medicine.***





“

Découvrez le Relearning, un système qui abandonne l'apprentissage linéaire conventionnel pour vous emmener à travers des systèmes d'enseignement cycliques: une façon d'apprendre qui s'est avérée extrêmement efficace, en particulier dans les matières qui nécessitent une mémorisation"

À TECH, nous utilisons la méthode des cas

Face à une situation donnée, que doit faire un professionnel? Tout au long du programme, vous serez confronté à de multiples cas cliniques simulés, basés sur des patients réels, dans lesquels vous devrez enquêter, établir des hypothèses et, enfin, résoudre la situation. Il existe de nombreuses preuves scientifiques de l'efficacité de cette méthode. Les spécialistes apprennent mieux, plus rapidement et plus durablement dans le temps.

Avec TECH, vous ferez l'expérience d'une méthode d'apprentissage qui révolutionne les fondements des universités traditionnelles du monde entier.



Selon le Dr Gérvas, le cas clinique est la présentation commentée d'un patient, ou d'un groupe de patients, qui devient un "cas", un exemple ou un modèle illustrant une composante clinique particulière, soit en raison de son pouvoir pédagogique, soit en raison de sa singularité ou de sa rareté. Il est essentiel que le cas soit ancré dans la vie professionnelle actuelle, en essayant de recréer les conditions réelles de la pratique professionnelle vétérinaire.

“

Saviez-vous que cette méthode a été développée en 1912 à Harvard pour les étudiants en Droit? La méthode des cas consiste à présenter aux apprenants des situations réelles complexes pour qu'ils s'entraînent à prendre des décisions et pour qu'ils soient capables de justifier la manière de les résoudre. En 1924, elle a été établie comme une méthode d'enseignement standard à Harvard"

L'efficacité de la méthode est justifiée par quatre acquis fondamentaux:

1. Les vétérinaires qui suivent cette méthode parviennent non seulement à assimiler les concepts, mais aussi à développer leur capacité mentale au moyen d'exercices pour évaluer des situations réelles et appliquer leurs connaissances.
2. L'apprentissage est solidement traduit en compétences pratiques ce qui permet à l'étudiant de mieux s'intégrer dans le monde réel.
3. Grâce à l'utilisation de situations issues de la réalité, on obtient une assimilation plus simple et plus efficace des idées et des concepts.
4. Le sentiment d'efficacité de l'effort investi devient un stimulus très important pour les vétérinaire, qui se traduit par un plus grand intérêt pour l'apprentissage et une augmentation du temps consacré au travail sur le cours.



Relearning Methodology

TECH renforce l'utilisation de la méthode des cas avec la meilleure méthodologie d'enseignement 100% en ligne du moment: Relearning.

Cette université est la première au monde à combiner des études de cas cliniques avec un système d'apprentissage 100% en ligne basé sur la répétition, combinant un minimum de 8 éléments différents dans chaque leçon, ce qui constitue une véritable révolution par rapport à la simple étude et analyse de cas.

Le vétérinaire apprendra par le biais de cas réels et de la résolution de situations complexes dans des environnements d'apprentissage simulés. Ces simulations sont développées à l'aide de logiciels de pointe pour faciliter l'apprentissage par immersion.



Selon les indicateurs de qualité de la meilleure université en ligne du monde hispanophone (Columbia University). La méthode Relearning, à la pointe de la pédagogie mondiale, a réussi à améliorer le niveau de satisfaction globale des professionnels finalisant leurs études.

Cette méthodologie a permis de former plus de 65.000 vétérinaires avec un succès sans précédent dans toutes les spécialités cliniques, quelle que soit la charge chirurgicale. Notre méthodologie d'enseignement est développée dans un environnement très exigeant, avec un corps étudiant universitaire au profil socio-économique élevé et dont l'âge moyen est de 43,5 ans.

Le Relearning vous permettra d'apprendre avec moins d'efforts et plus de performance, en vous impliquant davantage dans votre formation, en développant un esprit critique, en défendant des arguments et en contrastant des opinions: une équation directe vers le succès.

Dans notre programme, l'apprentissage n'est pas un processus linéaire mais il se déroule en spirale (nous apprenons, désapprenons, oublions et réapprenons). Par conséquent, ils combinent chacun de ces éléments de manière concentrique.

Selon les normes internationales les plus élevées, la note globale de notre système d'apprentissage est de 8,01.



Ce programme offre le meilleur matériel pédagogique, soigneusement préparé pour les professionnels:



Support d'étude

Tous les contenus didactiques sont créés par les spécialistes qui enseignent les cours. Ils ont été conçus en exclusivité pour la formation afin que le développement didactique soit vraiment spécifique et concret.

Ces contenus sont ensuite appliqués au format audiovisuel, pour créer la méthode de travail TECH en ligne. Tout cela, élaboré avec les dernières techniques afin d'offrir des éléments de haute qualité dans chacun des supports qui sont mis à la disposition de l'apprenant.



Les dernières techniques et procédures en vidéo

À TECH, nous vous rapprochons des dernières techniques, des dernières avancées pédagogiques et de l'avant-garde des techniques et procédures vétérinaires actuelles. Tout cela, à la première personne, expliqué et détaillé rigoureusement pour atteindre une compréhension complète et une assimilation optimale. Et surtout, vous pouvez les regarder autant de fois que vous le souhaitez.



Résumés interactifs

Nous présentons les contenus de manière attrayante et dynamique dans des dossiers multimédias comprenant des fichiers audios, des vidéos, des images, des diagrammes et des cartes conceptuelles afin de consolider les connaissances.

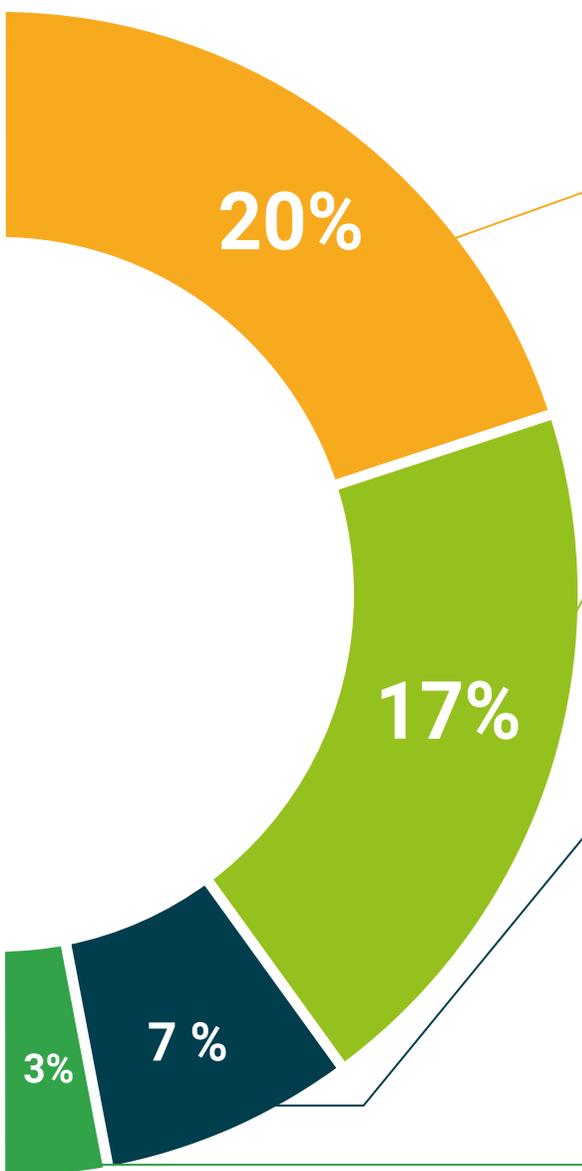
Ce système éducatif unique pour la présentation de contenu multimédia a été récompensé par Microsoft en tant que "European Success Story".



Bibliographie complémentaire

Articles récents, documents de consensus et directives internationales, entre autres. Dans la bibliothèque virtuelle de TECH, l'étudiant aura accès à tout ce dont il a besoin pour compléter sa formation.





Études de cas dirigées par des experts

Un apprentissage efficace doit nécessairement être contextuel. Pour cette raison, TECH présente le développement de cas réels dans lesquels l'expert guidera l'étudiant à travers le développement de la prise en charge et la résolution de différentes situations: une manière claire et directe d'atteindre le plus haut degré de compréhension.



Testing & Retesting

Les connaissances de l'étudiant sont périodiquement évaluées et réévaluées tout au long du programme, par le biais d'activités et d'exercices d'évaluation et d'auto-évaluation, afin que l'étudiant puisse vérifier comment il atteint ses objectifs.



Cours magistraux

Il existe des preuves scientifiques de l'utilité de l'observation par un tiers expert. La méthode "Learning from an Expert" renforce les connaissances et la mémoire, et donne confiance dans les futures décisions difficiles.



Guides d'action rapide

À TECH nous vous proposons les contenus les plus pertinents du cours sous forme de feuilles de travail ou de guides d'action rapide. Un moyen synthétique, pratique et efficace pour vous permettre de progresser dans votre apprentissage.



06 Diplôme

Le Certificat en Expertise Contentieuse-Administrative Vétérinaire vous garantit, en plus de la formation la plus rigoureuse et la plus actuelle, l'accès à un diplôme universitaire de Certificat délivré par TECH Université Technologique.



“

Finalisez cette formation avec succès et recevez votre Certificat sans avoir à vous soucier des déplacements ou des démarches administratives”

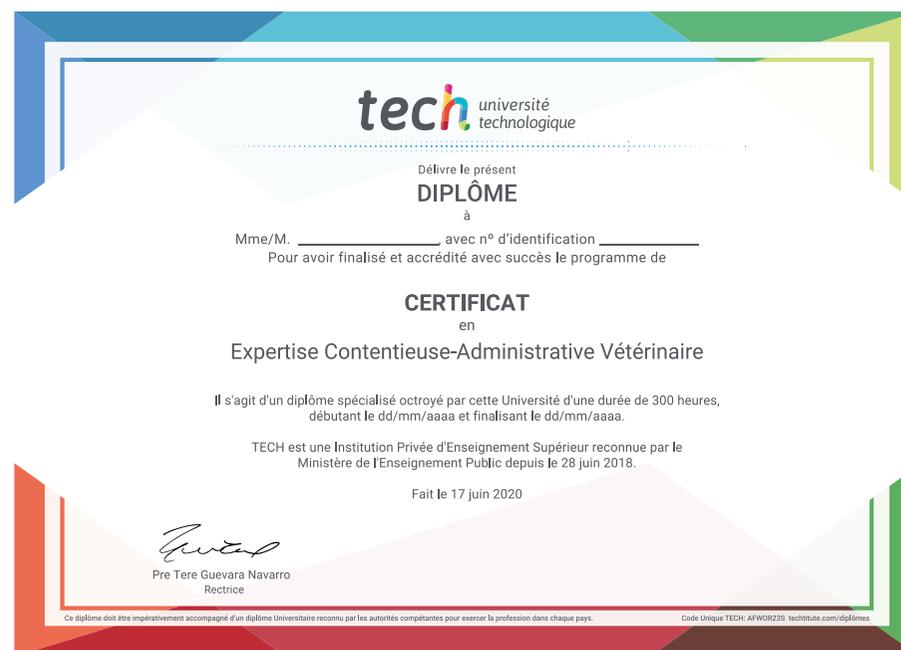
Ce **Certificat en Expertise Contentieuse-Administrative Vétérinaire** contient le programme scientifique le plus complet et le plus actuel du marché.

Après avoir réussi les évaluations, l'étudiant recevra par courrier postal* avec accusé de réception le diplôme de **Certificat** par **TECH Université Technologique**.

Le diplôme délivré par **TECH Université Technologique** indiquera la note obtenue lors du Certificat Avancé, et répond aux exigences communément demandées par les bourses d'emploi, les concours et les commissions d'évaluation des carrières professionnelles.

Diplôme: **Certificat en Expertise Contentieuse-Administrative Vétérinaire**

N.º d'Heures Officielles: **300 h.**



*Si l'étudiant souhaite que son diplôme version papier possède l'Apostille de La Haye, TECH EDUCATION fera les démarches nécessaires pour son obtention moyennant un coût supplémentaire.

future
santé confiance personnes
éducation information tuteurs
garantie accréditation enseignement
institutions technologie apprentissage
communauté engagement
service personnalisé innovation
connaissance présent qualité
en ligne formation
développement institutions
classe virtuelle langues

tech université
technologique

Certificat
Expertise Contentieuse-
Administrative Vétérinaire

- » Modalité: en ligne
- » Durée: 12 semaines
- » Qualification: TECH Université Technologique
- » Intensité: 16h/semaine
- » Horaire: à votre rythme
- » Examens: en ligne

Certificat

Expertise Contentieuse-Administrative
Vétérinaire

